



« Droit de la Famille, Nouvelles Filiations »

- une approche politique et juridique

Montpellier, 22 octobre 2012

Lieu : Centre Rabelais, 29 boulevard Sarraïl, Esplanade Charles-de-Gaulle, 34000 Montpellier

Horaires : 9h – 17h

*Le colloque du 22 octobre est le premier d'une série de cinq colloques sur « Les nouvelles familles dans la société française », organisés par l'APGL (Association des parents et futurs parents gays et lesbiens) et le CNAFAL (Conseil national des associations familiales laïques). Chacun de ces colloques aura pour vocation de rendre public la **diversité de ces familles** en France en 2012, en présentant les principales caractéristiques dans des termes sociologiques, juridiques et psychologiques, ainsi que leur représentation et intégration dans l'espace public et institutionnel.*

Ce premier colloque traitera des **questions politiques et juridiques** concernant les nouvelles familles et plus particulièrement les familles homoparentales. Ce colloque intervient dans le contexte de l'élaboration par le gouvernement des lois concernant l'ouverture du mariage et de l'adoption pour tous, en conséquence de l'engagement dit « proposition 31 » du candidat François Hollande, devenu Président. Ces lois appellent nécessairement à questionner l'état actuel des dispositions des politiques publiques et de la législation, face aux besoins des nouvelles familles en général et des familles homoparentales en particulier.

Le colloque sera introduit par un représentant de la Ville de Montpellier ainsi que les deux associations organisatrices, l'APGL et le CNAFAL. Trois tables-rondes sont ensuite organisées, la première consacrée aux questions politiques et les deux suivantes aux questions juridiques.

La **table-ronde politique** fera une large part aux propositions des différents principaux partis politiques, membres de la majorité gouvernementale et de l'opposition, ainsi que de personnalités qualifiées à raison de leurs actions qui ont bénéficié, entre autres, aux familles homoparentales. Sera ainsi traitée la situation de l'homoparentalité et des familles homoparentales, au vue de la législation actuelle, et la nécessité d'y répondre politiquement au travers des réformes du Droit de la famille (conjugalité, filiation, adoption...), entre autres.

les nouvelles familles dans la société française



Les **tables-rondes juridiques** feront l'état des lieux de la situation juridique des nouvelles familles en général et des familles homoparentales en particulier et de l'évolution possible compte tenu des réformes à venir.

- La première table-ronde concernera le mariage et son ouverture aux couples de même sexe. Seront notamment abordées les raisons pour lesquelles les personnes homosexuelles revendiquent le droit de choisir de pouvoir se marier, en présentant les droits qui découlent du mariage en termes de filiation, de présomption de parenté, d'adoption, de PMA, de protection du conjoint ou de la conjointe (retraite et succession).
- La deuxième table-ronde juridique concernera les parentés et les questions de filiation, dans le mariage, hors mariage et dans les situations des familles recomposées: adoption plénière/simple, reconnaissance de l'enfant, possession d'état, la pluriparentalité et les filiations multiples, délégation d'autorité parentale etc.

Déroulement de la journée

Horaires	
8h45 - 9h	Accueil
9h-9h30	Introduction par les associations organisatrices Ouverture du colloque
	Pause
9h45-11h45	Table ronde Politique : <i>La situation des familles homoparentales et les réponses politiques et législatives</i>
12-13h15	Pause déjeuner
13h15-15h	Table-ronde Juridique 1 : <i>Le mariage pour tous, pourquoi?</i>
	Pause
15h15-17h	Table-ronde Juridique 2 : Parentalités <i>- vers de nouvelles filiations</i>